



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2021.

CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

L'an deux mille vingt et un, le deux juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 25 juin 2021 s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MICHEL FRISON, MAIRE.

**Présents :** Michel FRISON, Daniel ALLARD, Steeve PEYRON, Frédérique PASQUALI-BARTHELEMY, Michel MOYNIER, Paul BASSA, Vincent RICHE, Marie BAILLARD, Olivier CHIENNO, Bruno LAROCHE, Amandine FIOT, Delphine THAENS, Geneviève MARTIN.

**Pouvoirs** Mélanie Courcier donne pouvoir à Michel MOYNIER  
Isabelle LAMICHE donne pouvoir à Michel FRISON

**Secrétaire de séance :** Paul BASSA.

N 2021.73

**Objet : Motion de soutien à la lettre ouverte adressée à Madame la Préfète des Hautes-Alpes par les associations « Tous Migrants » et « Refuge Solidaire » concernant l'accueil d'urgence des exilés sur le territoire du Grand Briançonnais.**

Le conseil municipal après avoir été alerté de la situation difficile concernant l'accueil d'urgence des exilés sur le territoire de Briançon apporte son soutien à la lettre ouverte des associations « Tous migrants » et « Refuge Solidaire » adressée à la préfecture et demandant à celle-ci la mise en place du plan d'hébergement d'urgence à Briançon pour un accueil digne des personnes exilées.

La situation actuelle n'est plus supportable, pour les exilés qui méritent un accueil décent et pour les bénévoles et solidaires qui supportent, seuls, la prise en charge des exilés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la motion de soutien à la lettre ouverte ci-dessous :

*« Madame la Préfète des Hautes-Alpes,*

*Depuis cet hiver, plusieurs dizaines de personnes exilées arrivent quotidiennement à Briançon. La population a changé, elle est composée de plus en plus souvent de familles et de personnes particulièrement vulnérables. Le nombre de femmes et d'enfants a triplé depuis le début de l'année.*

*Les capacités du Refuge Solidaire ne permettent plus d'assurer un accueil digne de ce nom, ni même de préserver la sécurité des personnes.*

*Nous vous demandons à nouveau la mobilisation du plan d'hébergement pour accueillir dignement les personnes exilées qui arrivent sur notre territoire par la montagne frontalière.*

*Il s'agit pour ces personnes d'un accueil temporaire, d'une à trois journées maximum, puisqu'elles repartent le plus rapidement possible vers leur destination, le plus souvent une métropole où elles pourront déposer leur demande d'asile.*

*Depuis 2016, Briançonnais et personnes solidaires venus de toute part reçoivent chez eux les personnes épuisées et vulnérables et gèrent un refuge solidaire qui a déjà accueilli plus de 14 000 personnes.*

*Depuis 2016, Briançonnais et personnes solidaires venus de toute part se mobilisent pour porter assistance aux personnes qui se trouvent mises en danger dans la montagne.*

*Depuis 2016, Briançonnais et personnes solidaires venus de toute part pallient les manquements de l'Etat et des collectivités locales au regard de leurs responsabilités et leurs obligations face à la réalité migratoire.*

*Depuis 2016, Briançonnais et personnes solidaires venus de toute part font que notre territoire reste digne et humaniste.*

*En 2020, la nouvelle municipalité de Briançon a choisi de se désengager du Refuge Solidaire. Au même moment, lors d'une réunion tenue à la préfecture des Hautes-Alpes le 7 juillet, votre secrétaire générale nous indiquait que le besoin d'accueil d'urgence de 30 à 35 places à Briançon était reconnu par la Préfecture, mais qu'il n'y avait pas de possibilité d'ouvrir plus de places d'hébergement d'urgence selon l'administration centrale.*

*Aujourd'hui, selon les jours, ce besoin est deux à trois fois plus important qu'il n'était l'an dernier.*

*Face à l'absence totale d'engagement de l'Etat et des pouvoirs publics, les acteurs solidaires ont dû se mobiliser une nouvelle fois pour acquérir un nouveau lieu avec des fonds privés uniquement. Mais ce lieu n'ouvrira ses portes, au mieux, qu'à la mi-août, compte tenu des travaux nécessaires de mise en conformité aux normes de sécurité.*

*En attendant cette ouverture, les capacités du refuge solidaire actuel ne permettent plus d'accueillir dans des conditions acceptables les personnes exilées de passage. En tout état de cause, ce nouveau lieu ne pourra pas accueillir au-delà de ses capacités et des limites de l'action bénévole.*

*Dans ce contexte particulièrement difficile, il n'est pas envisageable que l'Etat continue de se reposer sur les associations et la population briançonnaise alors que la population accueillie est plus nombreuse et plus vulnérable (familles avec nourrissons, personnes âgées ou handicapées).*

*Nous appelons l'Etat, et plus largement les pouvoirs publics, à revoir leurs responsabilités en rapport avec les situations actuelles de la migration dans le Briançonnais, à respecter leurs obligations à l'égard des exilés, et notamment le droit à l'hébergement d'urgence inconditionnel, et à mettre en place sans plus tarder un dispositif d'accueil d'urgence à la hauteur de la réalité migratoire présente et future.*

*Nous demandons que cette crise humanitaire soit gérée en concertation avec tous les acteurs publics et associatifs concernés, y compris du côté italien où le préfet conscient de la gravité de la situation vient d'apporter un soutien fort aux communes de Bardonecchia et d'Oulx et aux associations impliquées.*

*Nous demandons à notre gouvernement de mettre en oeuvre un plan d'hébergement d'urgence à Briançon, avec un nombre de places pérennes, qui soit évolutif pour s'adapter aux besoins réels. Cet*

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le

ID : 005-210501227-20210702-202173-DE

Berger  
Levrault

*hébergement doit permettre l'accueil familial sans séparation des membres de la famille et la possibilité de préparation des repas.*

*Notre alerte est solennelle et nous attendons vivement votre réponse devant cette situation d'urgence.*

*Afin d'éviter toute confusion ou instrumentalisation en cette période électorale, nous rendrons cette lettre publique seulement à compter de lundi 28 juin ».*

Le conseil municipal, à l'unanimité, soutient cette lettre ouverte afin d'offrir un accueil digne aux exilés sur le territoire du Grand Briançonnais

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
Le Maire

<u>Sens du vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	15

